



## Etude en France et equivalence du diplom

Par rani13, le 01/05/2013 à 12:58

bonjour a vous ,bon je suis une jeune fille d origine algérienne la je viens de m installer en France. slvp si vous pouvez m aider slvp je m informer sur un truck.voila avant de venir ici j été en 2 année d étude je fessais ensa école supérieure agronomique ces des étude d ingénieur 5 ans jai laisser 3 ans deriere moi je voudrais savoirs si il ya un espoir de refaire des étude ici en France ou de continuer ds le mémé domaine ou autre si c possible slvp je voudrai savoir comment faire

Par amajuris, le 01/05/2013 à 13:10

bjr,  
il n'y a pas d'équivalence systématique entre les diplômes algériens et français, surtout que le français n'est pas une langue officielle en algérie.  
donc vous devez faire votre demande auprès d'un établissement d'enseignement supérieur français de votre choix qui jugera sur pièces ou sur test.  
en outre sur le plan administratif il est bien sur nécessaire que vous obteniez le visa nécessaire.  
cdt

Par rani13, le 01/05/2013 à 15:55

cc pour la langue moi j ai fais mes études en français vu que c une grande école supérieure ensa mais je voudrais savoir si je peut m inscrire pour un BTS